

Commission européenne : covid19 et désinformation vaccinale

Aujourd'hui, la Commission européenne publie **la quatrième série de rapports des signataires du code de bonnes pratiques sur la désinformation, sur les mesures qu'ils ont prises pour lutter contre les informations fausses et trompeuses liées aux coronavirus**. Dans leurs derniers rapports, les plateformes en ligne ont répondu à l'appel de la Commission pour fournir des informations sur les mesures prises pour limiter la propagation de la désinformation sur les vaccins contre les coronavirus. Dans l'ensemble, les rapports continuent de donner un bon aperçu des mesures prises par les plateformes en ligne, et démontrent les mesures importantes prises ainsi que la volonté de fournir une transparence accrue autour de leurs politiques. La loi sur les services numériques, qui doit être présentée la semaine prochaine, fournira des obligations de transparence globales pour les plateformes.

Le communiqué de presse est disponible ici.